

## **FORMATION VERIFICATEUR**

### **EPI CONTRE LES CHUTES, ECHELLES, ELINGUES**

#### **PUBLIC :**

Toute personne étant amenée à vérifier des E.P.I. contre les chutes, des échelles, des Elingues

#### **OBJECTIFS :**

Apporter aux participants des connaissances techniques, pratiques et administratives leur permettant d'effectuer le contrôle des Equipements de Protection Individuelle contre les chutes, les échelles, les Elingues dans le cadre des obligations de la réglementation.

#### **METHODE PEDAGOGIQUE :**

Les exposés techniques et réglementaires sont accompagnés d'exercices pratiques sur des Equipements de Protection Individuelle.

#### **DUREE :**

2 jours

#### **PROGRAMME :**

##### *1. Ce qu'il faut savoir sur la réglementation*

- Arrêté du 19 mars 1993
- Registre de Sécurité
- Marquage, le CE de type
- Les normes
- Vérification des EPI, des échelles, des élingues
- Entretien, nettoyage
- Stockage

## *2. L'organisation du contrôle*

- L'objet
- Le domaine d'application
- Les registres, les notices des fabricants
- La rédaction des documents

## *3. Les points de contrôle et les critères de rebus*

- Harnais et ceintures
- Loges avec / sans absorbeurs
- Longes réglables et tendeurs de longes
- Les longes à enroulement automatique
- Les connecteurs
- Les échelles
- Les Elingues et les différents appareils de levage

## *4. Le rapport de vérification*

- Contenu et rédaction

## **VALIDATION :**

Une attestation de formation est délivrée aux participants ayant satisfait à l'évaluation.  
Un compte-rendu individuel est remis à l'entreprise.